

Nouvelle-Écosse

CONSULTATIONS VISANT À ÉTABLIR LES PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SERVICES EN FRANÇAIS

<p>Les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse auront la chance de contribuer à l'établissement des priorités en matière de services en français offerts par le gouvernement provincial.</p> <p>Des consultations, qui mèneront à l'élaboration des règlements en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>, ont débuté.</p> <p>L'Office des affaires acadiennes a collaboré avec des membres de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), qui forment un échantillon représentatif des organismes acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse, afin de développer un processus visant à connaître le point de vue de la communauté. La première étape de ce processus est une consultation d'une journée, qui aura lieu le jeudi 25 mai, avec des membres de la FANE.</p> <p>« Le gouvernement offre un grand nombre de services et de programmes, et nous voulons nous assurer que ceux qui sont offerts en français sont ceux qui sont prioritaires pour la communauté », a déclaré Chris d'Entremont, ministre des Affaires acadiennes. « Notre discussion avec la FANE et ses membres nous permettra d'obtenir l'information nécessaire pour préparer une ébauche des règlements qui reflètent leurs priorités. »</p>	<p>Un document de travail, qui pose un certain nombre de questions au sujet de la prestation des services gouvernementaux, a été distribué aux représentants de divers groupes acadiens et francophones le mardi 9 mai. Ce document de travail peut également être consulté en ligne, sur le site Web de l'Office des affaires acadiennes à l'adresse www.gov.ns.ca/acadian/f/act.asp, afin d'obtenir les commentaires du grand public.</p> <p>La communauté acadienne et francophone sera encore une fois invitée à partager ses commentaires avant la version finale des règlements.</p> <p>La Nouvelle-Écosse prendra les premiers règlements en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> d'ici décembre 2006. Il est prévu que les règlements évolueront au fil du temps, à mesure que les services gouvernementaux en français prendront de l'expansion.</p>
--	---